Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

# DECISION DU PRESIDENT N° : 2023-005

**Objet** : **MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL AU DEPLOIEMENT DE LA COMMUNICATION DE LA CCSSO**

**NOUS**, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

**Vu** l'article R2122-8 du Code de la commande publique,

**Vu** les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

**Vu** la proposition financière de l'agence de communication La Belle Semeuse en date du 05 janvier 2023,

**Considérant** la nécessité d'assistance et de conseil par une agence de communication pour le déploiement de la communication de la CCSSO

## DECIDONS

**ARTICLE 1** d'accepter et de signer la proposition financière de l'agence de communication La Belle Semeuse, sise 1 rue des sangliers 60580 COYE-LA-FORET, pour un montant de 39 311,00 euros HT, soit 47 173,20 euros TTC.

**ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

**ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
le:
de l'affichage le:

Fait à Senlis,

le 11 février 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

Guillaume **MARÉCHAL**

*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise*
*Maire de Fleurines*